

GUIDE POUR LES ADHERENTS (janvier 2024)

Le site <https://adml63.org> vous tiendra au courant **des objectifs et de la vie de l'association** qui gère la doume.

Mais sur le site <https://doume.org> vous trouverez **les listes de prestataires doume et des comptoirs de change**, et vous pourrez vous **connecter** à votre espace privé et le gérer.

Ce qui suit sert à vous guider sur cet espace privé.

Si vous êtes réfractaire à l'informatique, **les comptoirs** sont toujours là pour vous permettre adhésion et achat de billets. Par contre, il vous faudra forcément **une adresse mail qui sera votre identifiant** et sur laquelle vous recevrez la notification de vos actions, ainsi que les les infos de notre association.

CONNEXION :

L'identifiant **c'est votre adresse mail**. Dès le départ, vous demandez « mot de passe oublié », et le lien pour en choisir un vous est envoyé aussitôt.

Il arrive quelquefois qu'il faille se reconnecter ; ne vous inquiétez pas. Et si on vous dit à plusieurs reprises que vos identifiants sont invalides, redemandez un mot de passe et remettez le même.

Si une anomalie se produit, **n'hésitez pas à écrire sur le formulaire de contact dans l'onglet « Aide » (site public, hors connexion)**.

COTISATION :

La cotisation est valable en année glissante (donc une une année à partir de la date de votre adhésion).

Deux façons de réadhérer pour une année :

- **De votre espace privé** où vous vous êtes connecté.e comme adhérent ; si vous cliquez sur le bouton « voir mes cotisations », vous avez le choix entre payer « en e-doumes » ou « par CB ».
- Par un comptoir, en espèces ou en chèques .

ACHAT DE E-DOUME (doume numérique):

Vous pouvez, de votre espace privé, acheter des e-doumes par CB (**pas plus de 250 à la fois**).

Le « payer autrement »(par virement) doit être validé par le trésorier et cela peut prendre une semaine.

Utilisable cependant par ceux qui n'ont pas de carte bleue, ainsi que par ceux qui ont besoin d'une somme supérieure à 250 e-doumes.

Une fois votre compte alimenté, vous pourrez payer directement en boutique chez l'un des prestatairesv doume, par smartphone ou tablette, voire payer à distance si vous communiquez avec le prestataire par des mails en parallèle.

PAYER EN E-DOUMES dans une boutique :

C'est en vous connectant directement sur doume.org, rôle « adhérent », que vous pouvez faire un « virement à un prestataire ». La liste des prestataires est plus nombreuse, car ils sont censés accepter e-doume par défaut. Il est possible que certains exigent un paiement en papier, c'est pourquoi il faut le leur demander quand c'est la première fois.

Quand vous avez renseigné le montant, montrez votre smartphone à la personne qui est à la caisse pour qu'elle vérifie (en agrandissant, c'est un peu petit!) puis validez et montrez à nouveau.

(nouveau) SOLI'DOUME :

C'est encore de votre espace que vous pourrez participer à cette belle déclinaison d'une « Sécurité Sociale Alimentaire » : il s'agit de verser mensuellement dans une caisse numérique une somme en e-doumes, le montant étant choisi par rapport à votre niveau de revenu : au début du mois suivant la somme totale est redistribuée à égalité entre les participants au programme.

Il faut vérifier que votre compte e-d est suffisamment alimenté le jour du prélèvement.

(nouveau) RETRAIT de billets dans un comptoir : vous pouvez, dans un comptoir, faire un retrait en billets de votre compte numérique, comme dans une banque. Cela peut servir (pour les adhérents Solidoume par exemple)

GERER VOS INFOS :

A droite de l'endroit où il est indiqué « adhérent », il y a une petite flèche qui ouvre un menu. C'est là que vous pouvez aller sur « mon compte ».

- 1) Si vous trouvez qu'il est inutile de recevoir les notifications à chaque transaction , vous pouvez choisir de ne pas recevoir de mail à chaque transaction.
- 2) MODIFIER SES INFOS: vous pouvez tout modifier, sauf votre adresse mail. Si vous en changez, écrivez à contact@doume.org ou sur le formulaire de contact.